

18ième Séminaire Régional des Praticiens de l'Approche Intensive en Main d'oeuvre
Thème: «Vers un Développement Local Inclusif : Valorisation des Ressources Locales et Emplois Décents»

09-13 Septembre 2019, Tunis, Tunisie

Déclaration des Ministres

1. Nous, les Ministres et représentants des délégations venant de l'Afrique du Sud, Bénin, Cameroun, Ethiopie, Ghana, Madagascar, Mauritanie, Mali, Lybie, Niger, Rwanda, Ouganda et Tunisie en charge de l'Emploi, des Transports, des Travaux Publics, du Développement Local et de l'Environnement, de l'Economie, de l'Investissement et du Plan;
2. Réunis en session Ministérielle les 09 et 10 Septembre 2019 à l'Hôtel Palace de Gammarth à Tunis, dans le cadre du 18ème Séminaire Régional des Praticiens de l'Approche à Haute intensité de Main d'œuvre (HIMO) présidé par Son Excellence, Zied Laadhari, Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale de la République Tunisienne et par Son Excellence Mokhtar Hammami, Ministre des Affaires Locales et de l'Environnement de la République Tunisienne.
3. Notons que les gouvernements ont ratifié et ont démarré la mise en œuvre d'activités pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et reconnaissons la contribution des approches HIMO dans la réalisation des résultats attendus des ODD en vue d'un développement durable et inclusif ;
4. Notons que l'application des approches HIMO est susceptible de répondre aux défis du changement climatique et de la dégradation de l'environnement dont les effets sont néfastes au développement des communautés, à la préservation des ressources locales, et nécessite une adaptation des technologies endogènes et des solutions écologiques ;
5. Notons que les processus de décentralisation en cours constituent des opportunités d'emplois décents pour les jeunes, les femmes et les personnes aux besoins spécifiques et les possibilités d'accès des entreprises locales aux ressources publiques, notamment pour la construction et la maintenance des équipements publics de base avec un accent sur les zones rurales et péri-urbaines ;
6. Reconnaissons que l'emploi productif et le travail décent sont des éléments clés pour parvenir à une croissance socioéconomique inclusive et durable; Notant que la sécurité, la sûreté et les conditions de travail équitables sont essentielles pour accroître la productivité et le développement personnel des travailleurs; notant en outre que, malgré la forte augmentation dans l'utilisation des techniques intensives en emplois dans les différents pays, il y a toujours des préoccupations quant à la durabilité des emplois créés;

7. Reconnaissons que le Centenaire de l'OIT coprésidé par l'Afrique questionne l'avenir du travail notamment sur l'innovation rapide, le développement des nouvelles technologies de l'information et la transformation digitale irréversible, modifieront les types d'emplois disponibles et la façon de s'en acquitter ;
8. Reconnaissons que l'apprentissage le long de la vie et la formation aux approches basées sur les ressources locales représentent les critères essentiels pour l'amélioration de l'employabilité et de la productivité à travers la création de centre d'excellence de formation HIMO ancrés dans le système national d'éducation et de recherche ;
9. Notons que la pauvreté ou qu'elle se trouve est une menace pour la prospérité mondiale et s'inspirant de la Recommandation n°205 de l'OIT sur l'Emploi et le Travail décent pour la Paix et la Résilience qui relève que les conflits et les catastrophes naturelles ont de graves conséquences pour le monde du travail, alors que la pauvreté, le chômage et les déficits de travail décent peuvent eux-mêmes devenir des facteurs de vulnérabilité et de fragilité ;
10. Prenons note que la mise en œuvre des engagements pris au cours des séminaires régionaux antérieurs des praticiens HIMO connaissent des niveaux de réalisation différents suivant les pays et selon les structures de gouvernance des approches HIMO ;
11. Notons l'existence d'un déficit au niveau de la Gouvernance en matière de l'encouragement et de l'accès à l'emploi, en matière d'économie sociale et solidaire ;

Nous nous engageons donc à:

12. Mettre en place une stratégie et diversifier les programmes à forte intensité d'emplois dans la prestation de travaux et de services d'autres activités non liées à l'infrastructure et activités connexes, pour maximiser les possibilités d'emplois et améliorer les moyens de subsistance en prenant en compte l'innovation, les nouvelles technologies et les transformations digitales afin de ne laisser personne de côté ;
13. Renforcer la capacité des acteurs, des institutions locales et des communautés et les aligner sur les systèmes éducatifs nationaux et les priorités nationales sectorielles afin de développer des compétences qui répondent aux besoins du marché du travail en vue de favoriser l'accès au marché du travail pour les jeunes, les femmes et les personnes aux besoins spécifiques ;
14. Promouvoir la coordination et l'articulation au niveau des politiques publiques et des programmes et la collaboration entre les différentes structures de mise en œuvre et de gouvernance afin d'améliorer la productivité, l'efficacité et le caractère inclusif des initiatives intensives en emplois qui apporteront des changements significatifs dans la vie des jeunes, des hommes et des femmes, des PME et des personnes aux besoins spécifiques ;

15. Prendre des mesures concrètes et des procédures de passation de marchés publics tant au niveau central que décentralisé qui reconnaissent les organisations communautaires de base comme des entités de mise en œuvre des travaux HIMO, encouragent l'utilisation des ressources locales, facilitent l'accès des entreprises locales et des organisations communautaires de base dans la réalisation des travaux HIMO, tout en induisant des économies dans le coût de construction des équipements sociaux de base ;
16. Concevoir et mettre en œuvre des programmes locaux d'emplois en favorisant la transparence et la bonne gouvernance en conformité avec les politiques nationales / sectorielles à long terme et les priorités d'investissement afin de créer des moyens de subsistance durables pour les jeunes, les femmes et les personnes aux besoins spécifiques, en fonction de programmes à forte intensité d'emploi dirigés et financés au niveau national;
17. Améliorer la collecte, la compilation et la diffusion d'informations et de connaissances sur les bonnes pratiques tout en favorisant la collaboration Sud-Sud et la solidarité internationale dans les domaines des technologies innovantes ;
18. Pérenniser et renforcer les méthodologies des études d'impacts sur l'emploi, les systèmes de suivi/évaluation des programmes et projets intensifs en emplois, le renforcement de la participation des communautés locales à la réalisation des projets, y compris la réalisation des audits sociaux ;
19. Instaurer la culture de suivi/évaluation et mettre en place un système de quantification des mesures prises en application de la présence déclaration ;

Sollicitons que :

20. Les gouvernements et les autres bailleurs de fonds tels que la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, la BMZ, l'Agence Française de Développement, la JICA,... soient incités à financer et à encourager les activités qui concourent à la réalisation des ODD, de l'Agenda 2063 de l'UA, de Ouagadougou +10 sur l'emploi et de l'accord de Paris sur le climat ;
21. Le BIT prenne un rôle actif dans la facilitation des échanges et le partage d'expériences des bonnes pratiques en matière de passation des marchés inclusifs, l'appropriation communautaires, aussi bien les questions sociales transversales, afin de contribuer au développement des échanges sud-sud et le partage de connaissance et des outils de définition et de mise en œuvre des travaux HIMO, pour les pays qui manifestent l'intérêt de participer à la mise en œuvres des techniques HIMO innovantes, résilientes aux changements climatiques, les bonnes expériences ;

Appréciations

22. Les États dont les efforts dans la mise en œuvre des programmes et projets HIMO, ont eu un impact économique, social et environnemental significatifs, ont partagé les bonnes pratiques en matière d'utilisation des ressources locales; par exemple, l'Éthiopie qui consacre 30% de son budget d'entretien routier pour l'exécution des travaux intensifs en emplois, la Tanzanie, la Tunisie, Afrique du Sud et la Zambie dont 20% des marchés publics sont réservés aux jeunes / entrepreneurs locaux (PME) ;
23. Les efforts réalisés par l'Afrique du Sud dans l'institutionnalisation des programmes HIMO par un financement approprié à tous les niveaux (national, provincial et local) sur ressources propres et l'intégration des techniques HIMO dans tous les secteurs d'activités ;
24. Les efforts du Rwanda et de l'Afrique du Sud dans l'institutionnalisation des approches HIMO à travers la création d'une agence publique nationale dont la responsabilité est d'assurer l'allocation d'une partie du budget nationale au développement local utilisant l'approche HIMO pour l'optimisation des impacts socio-économiques ;
25. Le Cameroun pour l'intégration des organisations communautaires et des artisans locaux dans la commande publique à travers l'adoption d'un nouveau code des marchés publics ;
26. Le BIT pour ses soutiens multidimensionnels fournis aux pays pour la promotion et l'appui aux approches HIMO et pour le suivi des engagements découlant de ce Séminaire régional des praticiens de la Haute intensité de main d'œuvre ;
27. Le Gouvernement de la République Tunisienne et le Comité d'organisation pour la tenue réussie du 18ème Séminaire régional des praticiens HIMO et exhortons tous les participants du dit Séminaire à porter le contenu de cette Déclaration ministérielle et la Déclaration des participants à leurs gouvernements respectifs et à travailler à leur mise en œuvre.

Vote de remerciement au :

28. Aux membres du Gouvernement de la République Tunisienne qui ont honoré de par leur présence la cérémonie d'ouverture, au Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale de la République Tunisienne, au Ministre de Affaires Locales et de l'Environnement de la République Tunisienne qui a présidé les travaux de la session ministérielle et au peuple Tunisien pour l'accueil chaleureux et la tenue réussie de ce 18ème Séminaire régional pour les praticiens HIMO.

Tunis, Tunisie, 10 Septembre 2019